

COMPTE RENDU DE COMMISSION DE FORMATION CONTINUE

Du 18/06/21 :

La commission de formation a été introduite par Mme SONMEZ qui nous a fait une présentation générale du budget, des effectifs et des mensualités allouées aux promotions professionnelles.

Les organisations syndicales présentes **n'ont pas reçu au préalable toutes les données nécessaires** (liste des agents, reports, classement etc...) pour la préparation de cette commission.

Il nous a fallu prendre des décisions et improviser avec des données incomplètes présentées en direct.



Néanmoins, les syndicats FO-CGT sont satisfaits de pouvoir vous annoncer l'obtention de financements supplémentaires au regard de la proposition de départ de la DRH.

En particulier sur les postes d'aides-soignants où la demande de formation était la plus forte, nous avons pu obtenir 2 départs en formation supplémentaires sur **les 3 proposés**.

Nous avons aussi pu obtenir un financement supplémentaire sur les postes d'IDE portant ainsi le nombre de formation à 4.

Au total, le nombre de départ en formation par le biais de la promotion professionnelle pour **cette année s'élève à 17** et se décline comme suit :

- 5 promotions Aide-soignante cette année
 - 1 Report pour l'année prochaine
- 4 promotions Infirmière pour cette année
 - 2 Reports pour l'année prochaine
- 4 promotions Cadre de santé
- 2 promotions Infirmière de bloc opératoire
- 1 promotion Infirmière puéricultrice
 - 2 reports Infirmière puéricultrice pour l'année prochaine
- 1 promotion Éducateur spécialisé



La promotion professionnelle est **un volet important** dans une carrière, et **nous attachons un point d'honneur à ce qu'un maximum d'agent puisse y avoir accès**.

A savoir : La Direction s'est engagé à établir les critères d'admissibilité (qui seront toutefois à valider en CTE) afin d'avoir une transparence sur la sélection des agents promouvables.

